

## Compte Rendu de réunion de la Commission Régionale Tennis Entreprise Tenue en visio le 2 novembre 2023

**Présents :** Patrick DELAMONTAGNE, Régis GUEDOT, Fabien LAISNÉ et Nathalie LECOINTE

Invité : Aurélie DORAPHE

Excusé : Emmanuel TERRE, Christian SICRE

Patrick annonce son départ pour la fin du mandat 2024. Il propose de coopter Aurélie DORAPHE pour le CD14. Elle est joueuse de tennis entreprise au Ministère de la Justice de Caen.

### **1 - EQUIPES NORMANDES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023**

#### **➤ Inter-Régions 16 et 17 septembre 2023**

Le samedi était prometteur, toutes les équipes ont gagné. Le dimanche, seule l'équipe Enseignant Caen La Mer a gagné 3/1.

Les Enseignants Caen La Mer ont été qualifiés pour les finales du championnat de France à Marcq-en-Barœul (Hauts-de-France), ils ont perdu en finale contre l'équipe Crédit Agricole Sport (Ile de France) sur le score de 5/0. La saison prochaine, ils joueront en nationale 2.

L'équipe des Enseignants de l'Orne jouait en Nationale 2, elle se maintient en finissant 2ème avec 3 victoires et 1 défaite.

La commission félicite les équipes qui joueront en nationale 2 en 2024 pour leur performance en leur offrant un carton de balles. La commission propose de faire un article dans le 6ème set.

Petit rappel : L'équipe qui est qualifié en nationale ne pourra pas être qualifiée à la phase régionale.

Nathalie a eu une question de Marc LOUVEL (Enseignant Caen La Mer) sur l'indemnité des arbitres et juge-arbitres.

*(Voici l'extrait du dossier sportif 2024)*

#### **IV JUGE ARBITRAGE, ARBITRAGE – ENREGISTREMENT DES RESULTATS PAR LE JUGE ARBITRE**

*Pour l'ensemble des rencontres, la ligue d'accueil désigne un JAE2 minimum.*

- a) *Lors des rencontres de club à club, le Juge-arbitre doit saisir les résultats et le nom des arbitres dans Ten'up le jour de la rencontre. L'équipe visitée met à disposition du Juge-arbitre un arbitre qualifié par partie ou, pour 2 courts au maximum, un superviseur de courts ayant la qualification A1 minimum. Toute partie non arbitrée est perdue par l'équipe visitée.*
- b) *Pour les Inter-régions de 3<sup>ème</sup> division, la Commission Régionale d'Arbitrage, en relation avec la Commission Régionale Tennis Entreprise, assure la désignation d'un juge-arbitre et la présence d'arbitres officiels. Des superviseurs ayant une qualification de niveau 1 minimum (A1 ou JAE1) sont autorisés. Le juge-arbitre saisit les feuilles de match dans Ten'up ; il saisit aussi les rencontre de classement qui se génère automatiquement après la saisie des demi-finales relation.*

Chaque ligue fait ce qu'elle veut.

La ligue de Normandie prend en charge les frais du juge-arbitre d'équipes pour les rencontres inter-régionales, nationales 2 et 3.

Elle prend en charge seulement les arbitres de la phase inter-régionale (w.e 16 et 17 septembre 2023) désignés par la commission Régionale Arbitrage.

Pour la division 2 et 3, l'équipe ou le club qui reçoit désigne les arbitres. Les frais d'arbitrage sont à la charge de l'équipe corpo.

La commission rappelle que la FFT indemnise forfaitairement sans justificatif les équipes.

Pour le championnat masculin : 0.10 € du km x distance km A.R x 5 joueurs

Pour le championnat féminin : 0.10 € du km x distance km A.R x 4 joueuses

Indemnités pour la finales : les remboursements km s'effectuent sur la même base que ci-dessus ; une prime de séjour de 152.50 € est versée à chacune des équipes finalistes.

Pour les inter-régions des 3<sup>èmes</sup> divisions, les équipes percevront, en plus de leur indemnité km, une indemnité de séjour de 152.50 € sous réserve d'avoir participé aux 2 journées de rencontre.

Pour les équipes en nationale peuvent demander une subvention sur la plateforme du département, la rubrique « demandes équipes en national ».

## **2 - ORGANISATION DES PHASES FINALES REGIONALES 2024**

### ➤ **Finales régionales par équipes**

- Lieu et date : Honfleur - 23 et 24 Mars 2024
- JA : Fabien LAISNE/ Régis GUEDOT
- Nb de courts : 5
- Date limite des engagements : 9 mars 2024

### ➤ **Championnat individuel régional**

- Lieu et date : Au Havre (TCMH) - 13 et 14 Avril 2024
- JA : Nathalie LECOINTE
- Nb de courts : 4
- Date limite des engagements : 30 mars 2024
- Sous forme de TMC 4<sup>ème</sup> série et 3<sup>ème</sup> série

### ➤ **Coupe de Normandie 4<sup>ème</sup> série mixte**

- Lieu et date : Honfleur – 1<sup>er</sup> juin 2024
- JA : Fabien LAISNE
- Nb de courts : 5 courts de 9h à 11h puis 4 ensuite à demander par courrier
- Date limite d'engagements : 18 mai 2024

### ➤ **Coupe de Normandie 4<sup>ème</sup> série Dames et Messieurs**

- Lieu et date : Honfleur – 8 juin 2024
- JA : Christian SICRE
- Nb de courts : 6
- Date limite des engagements : 25 mai 2024

➤ **Coupe de Normandie Padel**

- Lieu et date : Le Havre TCMH – 22 Juin 2024

- JAP : Nathalie LECOINTE

- Nb de pistes : 3 de 9h à 18h

Date limite d'engagements : 8 juin 2024

Cahier des charges :

P100 Coupe Tennis Entreprise.

Une équipe peut être composée soit de 2 joueurs, soit de 2 joueuses, soit d'un joueur et d'une joueuse de la même entreprise.

L'engagement est fixé 15 € par joueur soit 30 € par paire.

Le format des matches se fera en fonction des inscrits.

➤ **Lots**

Un devis pour des tours de cou a été présenté et validé par la commission.

Nathalie attend la confirmation du trésorier.

**3 – BUDGET**

Centre	Libellés	BUDGET 2023	REALISE 2023	BUDGET 2024
585J	C-INTER ZONES M.F.	2 000,00	1 652,00	2 000,00
585L	C-REGIONALE	1 600,00	720,00	800,00
585M	C-INTERCLUBS	1 900,00	1 666,00	1 900,00
585N	C-INDIVIDUEL	1 100,00	857,00	1 100,00
585Q	C-FONCTIONNEMENT	600,00	22,00	200,00
585R	C-DIVERS-	1 800,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>		<b>9 000,00</b>	<b>4 917,00</b>	<b>6 000,00</b>

**4 – QUESTIONS DIVERSES**

Aucune

La séance est levée à 21h.

La prochaine réunion de la CRTE est fixée le 24 février 2024 à 9h30 à Honfleur.

Nathalie LECOINTE  
Rapporteur de séance

